

## **Créer des conditions adaptées**

Ce n'est pas dans les temps de regroupement que les apprentissages se font le mieux puisque chaque enfant n'a alors qu'un court temps de parole. L'enseignant doit se soucier de construire des situations favorables et, pour cela, faire varier les paramètres qui en règlent l'organisation :

- varier les situations : exploitant tous les moments de vie et d'activité pour ancrer le langage de manière fonctionnelle, l'enseignant cible progressivement des apprentissages langagiers particuliers dans les divers domaines d'activités et fait évoluer en particulier la distance par rapport au référent ; il introduit des activités programmées avec des intentions d'apprentissage précises et met en place des situations d'entraînement pouvant prendre la forme de petits exercices avec les plus grands ;
- adapter les objectifs et les attentes en fonction du développement de chaque enfant : attentif d'abord à ce que chacun parle, il engage ensuite vers la parole maîtrisée ; soucieux de la quantité des productions orales, il s'attache à la qualité syntaxique, lexicale, phonologique ;
- faire évoluer le niveau de guidance et d'étayage : il opère progressivement une sorte de « resserrage » du dialogue pédagogique, pour passer de l'étayage d'ordre socioaffectif favorisant la confiance nécessaire aux premières prises de parole à des exigences didactiques de nature à favoriser réflexion et prise de conscience.

L'enseignant adopte des attitudes favorables pour s'adapter à la diversité des besoins :

- avoir une activité conjointe : les actions sont entreprises conjointement par l'enfant et l'adulte. L'enseignant accompagne les activités et leur donne du sens. Il s'appuie sur la réalité qui entoure l'enfant, parle de ce qui est en train de se faire, commente ce qu'il fait, ce que fait l'enfant. Il est attentif, disponible, sécurisant, il manifeste le plaisir d'être avec l'enfant et de faire avec lui ;
- produire une attention conjointe : l'enseignant manifeste l'intérêt qu'il porte lui-même à la tâche. Il canalise l'attention et la motivation de l'enfant sur la tâche ;
- garantir les échanges : le maître encourage la prise de parole par un regard bienveillant ; il valorise les tâtonnements et les tentatives. Il encourage les échanges entre enfants quand il est avec un petit groupe, attirant l'attention de l'un sur ce que fait et/ou dit l'autre. Il tente de décrypter l'expression de l'enfant si elle est peu compréhensible, reformule, précise des mots. Il fait répéter, sans insister si l'enfant n'est pas coopérant. Il se place physiquement en position d'interlocuteur, face à l'enfant, face à son regard, à sa hauteur ; il regarde l'enfant avec qui il converse. Il laisse le temps, accepte les silences ;
- avoir un langage propre : l'enseignant ralentit son rythme d'élocution. Il hausse la tonalité de sa voix avec les tout-petits. Il joue de l'expressivité de la voix, accentue les intonations. Il intervient de manière non-verbale : gestes, mimiques, actions, postures. Il choisit lexicque et syntaxe pour être compris ;
- établir une médiation du personnel vers le collectif : pour favoriser le passage au langage décontextualisé, le maître déplace l'intérêt des histoires personnelles vers le vécu collectif. Il renvoie à une expérience passée ou à venir (rappel, projet...). Il élabore des supports pour aider à la restructuration des événements passés (photos, dessins) ; la restitution se fait d'abord avec le maître sur le support, puis seul avec le support, puis de mémoire. Il conçoit des traces qui permettront la mise à distance : cahier de vie, correspondance écrite, courrier électronique, vidéo. Il maintient et guide l'attention : il aide l'enfant à éviter les dispersions et à se focaliser sur la tâche dont il rappelle les exigences. Il stimule verbalement et rectifie les tentatives de l'enfant. Il valide ses réalisations. Il organise des échanges avec des destinataires extérieurs : famille, correspondants, autre classe de l'école.

Ce sont à ces conditions que l'évocation d'une situation vécue collectivement déclenchera le langage d'évocation : les élèves devront d'abord se représenter ce qu'ils veulent raconter, puis mobiliser des moyens linguistiques pour permettre au destinataire de comprendre ce qu'il n'a pas vécu ;

- gérer rigoureusement les échanges collectifs : le maître règle l'attention sur ce qui se dit, car le monde est maintenant représenté par des mots. Il gère la discipline des échanges selon des règles qu'il explicite ou rappelle, invite à l'écoute. Il donne la parole à celui qui a l'intention de parler ; il règle les tours de parole ; il sollicite celui qui n'est pas intervenu. Il reprend les positions des uns et des autres pour baliser l'échange. Il reformule dans un langage accessible à tous mais plus élaboré que celui que les enfants produisent.

Document ressource :  
LE LANGAGE A L'ECOLE MATERNELLE